

Immanquable : Spécial Printemps Pratique !

1 message



Spécialement pour les abonnés volontaires aux communications de la CFTC HPE : **pas de spam !**

SPECIAL PRINTEMPS !



Bonjour,

Nous vous proposons plusieurs nouveaux sujets et mises à jour dans ce numéro 'Spécial Infos Pratiques', dont une astuce qui vaut le détour dans le point 5 :

1. **Le calendrier social hors GPEC**
2. **Le calendrier social GPEC Out**
3. **De nouveaux dossiers pratiques !**
4. **Nos principaux points d'attention actuellement**
5. **Donnez des tickets restaurants à la Croix Rouge et multipliez par 8 votre contribution !**
6. **Le calendrier de déclaration de vos revenus 2021**
7. **Votre nouvelle carte d'électeur**

Bonne découverte de ces informations pratiques rédigées soigneusement pour vous par les spécialistes de l'équipe CFTC HPE !

1/ LE CALENDRIER SOCIAL HORS GPEC

- Semaine du 11 avril : réunions de CSSCT HPEF (Commissions Santé Sécurité Conditions de Travail)
- Jusqu'au 15 avril : entretien carrière avec votre manager (sauf si vous êtes dans la campagne entretien professionnel communiquée dans un courriel de formation@hp
Quick call RH My Success Plan demain vendredi 25/3 à 11h15)
- Semaine du 18 avril, 16 mai, 20 juin : réunions ordinaires de CSE
- 26 avril (prévisionnel) : commission égalité professionnelle

A noter : des réunions de renégociation de l'accord handicap avant l'été.

Pour télécharger notre calendrier scolaire : <https://cftchpe.fr/calendrier-2022-cftc-hpe-2>. Vous pourrez noter dessus :

- Vendredi 8 avril : Wellness Day offert par Antonio Neri (**toute la journée donc**)
- Vendredi 27 mai : jour de pont pour les forfaits jours HPE
- Lundi 6 juin (Pentecôte) : férié chez HPE

En 2022, sept des onze jours fériés tombent en semaine. Voici les jours à poser en 2022 pour profiter des ponts : <https://f7td5.app.goo.gl/EwmhCd>

2/ LE CALENDRIER GPEC OUT



- Volontariat vague1 jusqu'au vendredi 25 mars 18h (validation ou refus décidé en commissions de suivi GPEC le 31 mars). Départs principalement le 29 avril.
- Des CSE les 1^{er} et 13 avril sur le bilan du volontariat de la vague 1.
- Volontariat vague 2 : du 25 avril au 3 juin (validation ou refus décidé le 9 juin) suivi des CSE courant juin. Départs principalement le 29 juillet.
- Sur exception : départs le 28 octobre

Les prochaines commissions permutation auront lieu les 1er avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai et 25 mai.

Notre simulateur d'indemnités RCC GPEC Out version 2022 en est à la version 12.5. Une référence indispensable pour les candidats au départ pour prendre une décision et comparer en cas d'acceptation du volontariat.

Pour s'abonner à cet outil exceptionnel et aux versions 2022 successives : écrivez à cftchp@hpe.com

DES CONSEILS ? DES QUESTIONS ?

Ne restez pas isolé quand il est question de votre employabilité ou d'un éventuel projet de départ : il vous faut les bonnes informations et les meilleurs conseils. Et vous les trouverez auprès des négociateurs et spécialistes GPEC.

Pour poser une question, rien de plus facile : cftchp@hpe.com

Sujet Blog : GPEC 2022 Vos questions, nos réponses !

Et pour prendre les bonnes décisions et bénéficier de nos téléconférences régulières sur le décryptage de l'actualité sociale et la GPEC : **Je me renseigne sur l'adhésion CFTC !**

3/ DE NOUVEAUX DOSSIERS PRATIQUES !



Bonne nouvelle : 4 nouveaux Dossiers Pratiques ont été publiés sur le site <https://cftchpe.fr/dossiers-pratiques-2> :

- Retraite (rubrique retraite),
- Fiscalité des départs (rubrique départ, sur demande),
- Présentation du Bulletin de paie simplifié (rubrique divers),
- HPE Slack playbook (rubrique HPE)

Et dans l'espace adhérents ou sur demande en répondant à cet Immanquable : un Dossier complet sur tous les dispositifs Formation.

4/ NOS PRINCIPAUX POINTS D'ATTENTION ACTUELLEMENT



Voici les principaux sujets qui nous occupent actuellement, n'hésitez pas à [nous solliciter](#) pour en savoir plus, signaler un nouveau point ou obtenir de l'aide !

- Les résultats Q1 et perspectives 2022 avec la guerre et les pénuries de composants
- Les changements d'organisations (Go to Market, Aruba-Supply Chain Pointnext, Account Services, HPC-AI&Labs, CIC...) et le 'service'
- La pression sur les objectifs, la charge de travail, la prévention des risques
- Les plans de commissionnement

- L'expertise économique et sociale annuelle pilotée par les CSE
- L'examen des bilans sociaux et de la taxe d'apprentissage
- La prévoyance-santé : comprendre les comptes 2021
- Le suivi de l'accord handicap et la renégociation de l'accord
- Le suivi de l'accord égalité professionnelle, le rapport de situation comparée
- Les plans de formation, la nouvelle cartographie des emplois GPEC 2022, la Gpec In
- Les nouveaux programmes talents (Corp vs France)
- La RCC/Gpec Out 2022
- Les restrictions de stockage IT le 1/7 : courriels > 4 ans, chat (Skype/Teams/Slack) > 3ans, Sharepoint/OneDrive > 10 ans
- Les outils/process chronophages
- La pression sur les licences et les abonnements Smartphone
- Les problèmes avec American Express GBT
- La dématérialisation des notes de frais en 2022
- Les réaménagements de site (Grenoble, Mougins, Puteaux). La possible réouverture totale des sites le 9 mai (au plus tôt)
- L'application d'une dizaine de mesures pour Puteaux (transport, flexibilité...)
- Tant que le restaurant Elior de Grenoble reste fermé : tickets restos à partir du 2 mai
- La politique voiture (obligation de commencer à verdir la flotte à partir de 2022). Rachat de Lease Plan par ALD (Société Général
- Les conséquences des nouvelles lois (climat et santé au travail)
- La future convention collective de la métallurgie unifiée et simplifiée au 1/1/2024

5/ DONNER DES TICKETS RESTAURANTS A LA CROIX ROUGE ET MULTIPLIEZ PAR 8 VOTRE CONTRIBUTION !



Certains salariés craignent de ne pas pouvoir utiliser leurs tickets restaurants et envisagent de suspendre leurs prélèvements en paie... Il y a beaucoup mieux à faire, encore plus que de donner à la Croix Rouge. La guerre en Ukraine et l'afflux de réfugiés qui génèrent des besoins immense.

Voici notre astuce :

Un don à la Croix Rouge peut se faire très facilement avec la carte Edenred Ticket Resto. Aller sur MyEdenred > Carte > Faire un Don. Vous choisissez librement le montant en fonction

Une fois le don fait, la Croix Rouge Française vous enverra un courriel puis un reçu fiscal pour déduire 75% de votre déclaration sur vos revenus 2022.

Ensuite vous allez sur HPE Gives pour faire une demande 'Request a Match' (voir plus bas **): vous fournissez le reçu de la Croix Rouge comme preuve de don et HPE Gives double la contribution à chaque fois que vous donnez avec votre carte Ticket Resto. Mais ce n'est pas tout...

Ce qu'il faut retenir :

- Vous donnez par exemple 40€ sur votre solde Edenred.
- Vous bénéficierez de 75% de réduction d'impôts*. Votre don vous coûte donc au final 10€.
- Avec le match HPE Gives : la Croix Rouge reçoit 80€ soit **8 fois plus !**

Comme vous le savez, sur 40€ de Ticket Resto, HPE en a financé 60% soit 24€, et vous 16€.

Sur les 80 Euros reçus par la Croix Rouge, HPE aura contribué avec HPE Gives pour 24+40=64 Euros. Et vous 16 Euros seulement, moins 30 Euros de réduction d'impôt. **Différence en votre faveur de 48 Euros !**

Et pour les montants que vous utilisez à titre personnel (avec MyEdenred c'est très facile de géolocaliser autour de vous les commerces qui acceptent la carte), souvenez-vous que vous bénéficiez d'une réduction de 60% sur vos règlements commerçants). De plus le plafond de paiement dans les restaurants est maintenu à 38€ par jour (au lieu de 19€) jusqu'à fin juin, y compris les jours de week-end.

Il y a donc d'excellentes raisons de cotiser aux tickets restaurants, même si vous ne les utilisez pas tous, et de ne surtout pas suspendre vos prélèvements...

* Faire un don à une ONG comme la Croix Rouge permet de déduire de vos impôts jusqu'à 75 % du montant total de votre don, dans la limite de 1000 euros de don. Donner 100 euros ainsi que 25 euros.

Au-delà de 1000 euros, la réduction s'élève à 66 % du montant de votre don. Le montant cumulé des dons qui ouvrent droit à une réduction d'impôt ne peut pas dépasser 20 % de vos

Si votre don dépasse cette limite annuelle de 20 % du revenu imposable, son excédent est reporté sur les cinq années qui suivent (cinquième année comprise). Il ouvre droit à une déduction fiscale. En cas de nouveaux versements au cours des années suivantes, les excédents déjà reportés ouvrent droit à la déduction fiscale avant les versements de l'année. Les excédents les plus

** Le programme HPE Gives s'appuie sur la plateforme <https://hpe.benevity.org>. Deux possibilités s'offrent à vous pour que vos associations préférées bénéficient de l'enveloppe individuelle : les dons et le volontariat.

Si votre enveloppe annuelle de 5 000 \$ allouée pour les dons et/ou le volontariat n'est pas utilisée, elle sera perdue pour toutes les causes. **En faire bénéficier des associations est simple que vous ne pensez et peut ne rien vous coûter.**

Chaque euro que vous donnez est converti en \$ (taux de change du moment) et **le même montant est abondé par la Fondation HPE !**

A noter : la procédure avec un abondement doublé pour les dons Ukraine via HPE Gives nous paraît compliquée et sans reçu fiscal. Préférez notre astuce Ticket restaurant + Croix Rouge

Cela peut donc ne représenter aucun effort financier supplémentaire de votre part puisque vos dons annuels habituels seront ainsi globalement doublés si vos associations sont référencées.

Mode d'emploi

Lorsque vous faites vos dons de manière « classique » auprès des associations, vous recevez généralement le reçu fiscal envoyé par l'association. Une fois ce reçu fiscal reçu : Connectez-vous à <https://hpe.benevity.org/user/login>

Recherchez l'association dans Benevity – exemple : Croix Rouge



Lorsque vous avez trouvé la cause au bon endroit, il faut tout d'abord vérifier que l'association a bien le statut « **MATCHING OFFER** » en vert. Cela signifie que votre don sera co-matché par cette association.



Cliquez sur « Donate Now » puis sur « Request a Match »

Complétez la page avec :

- le montant de votre don en EUROS
- le téléchargement du reçu fiscal

Confirmez et le même montant de don sera reversé à l'association (Croix Rouge, Restos du cœur etc...)

Next: Confirm Match Request

Bon à savoir !

Si une association n'est pas référencée vous pouvez demander son ajout. Il y a une procédure assez simple pour cela avec des renseignements à fournir pour que l'équipe de la fondation HPE l'abonde. L'abondement de la fondation HPE est de 5000 \$ par salarié du 1 Novembre 2021 au 1 Novembre 2022. Vous avez donc toute cette période pour doubler vos dons aux profits de vos

Vous pouvez aussi rejoindre le programme d'aide aux associations construit par l'équipe HPE Cares en France. Pour cela, **contactez-les !**

6/ LA DECLARATION DE REVENUS 2021



La campagne déclarative des impôts sur le revenu de 2021 devrait débuter le 7 avril prochain.

Les déclarants en format papier auront jusqu'au 19 mai pour vérifier ou faire connaître au fisc leurs revenus 2021. Comme chaque année, pour celles et ceux qui optent pour le format électronique la date limite n'est pas la même selon le département :

- Pour les départements allant de 01 à 19, elle est fixée au 24 mai.
- Pour ceux entre le 20 et le 54 au 31 mai.
- Et enfin pour ceux de 55 à 976 au 8 juin.

Les avis d'imposition 2022 devraient être envoyés aux contribuables durant le mois de juillet.

Les services des impôts peuvent être joints sur votre espace impots.gouv.fr. Ils le sont aussi par téléphone, au 0 809 401 401 (service gratuit + coût de l'appel). Et ce, du lundi au vend

7/ VOTRE NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR



Pour la première fois, un QR code apparaît sur la carte électorale envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles unique elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des formalités liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

La carte d'électeur n'est pas obligatoire pour voter mais elle est pratique pour réduire le temps d'attente. Une pièce d'identité suffit.

Le rôle de la CFTC dans les élections

Depuis plus de 100 ans, notre action est celle d'une contribution active à l'édification d'une société plus juste et plus solidaire. La CFTC invite donc les candidats à se saisir des enjeux d'un monde bouleversé par les crises, un monde dans lequel le prochain mandat présidentiel va débiter.

Au regard de son cœur de mission la CFTC a sélectionné 8 grands domaines d'action :

- [Démocratie \(sociale\) et citoyenneté](#)
- [Pouvoir d'achat : vivre dignement de son salaire](#)
- [La reconquête industrielle](#)
- [Emploi et territoires](#)
- [Pour une société plus inclusive](#)
- [Un soutien adapté à toutes les familles](#)
- [Rénover notre système de retraite](#)
- [Refonder notre système de santé](#)

Pour chacun de ces grands enjeux, la CFTC dresse ses constats, formule ses analyses et ses propositions en phase avec son identité, son histoire et sa volonté d'œuvrer pour le bien co

POUR MEMOIRE : UN NOUVEL OUTIL CFTC HPE !



Le travail à distance rend beaucoup plus difficile la remontée d'informations vers les représentants du personnel. Sans vos retours terrains, il nous est impossible d'agir pour vo

Par exemple pour signaler pour vous-même (ou pour un collègue en difficulté) une situation problématique : surcharge, pression anormale, objectifs, outils, formation, évolution, rém

Ou pour nous proposer une ou plusieurs idées, quel que soit le domaine.

Pour cela, rendez-vous sur <https://cftchpe.fr/vos-retours-terrains> !

OUVERTS EN PERMANENCE

LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !
Si fichiers protégés car non publics, le mot de passe est hpei

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement
aux adhérents CFTC HPE à jour de cotisation

<https://cftchpe.fr/dossiers-pratiques-2>

LE BLOG !

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir des réponses à toutes vos questions d'actualité

HPE Next Résultats Q1. Phase 2 50% le 14 mars. 100% le 9 mai ?

HPE GPEC 2022, Simulateur v.12.5 ! Accord validé.

Egalité Professionnelle Le 8 mars c'est tous les jours !

NAO 2022 Immanquable Bilan. Outil Percentile/Dossier pratique positionnement 2022

Epargne Salariale FY22 Vous avez laissé passer la date ? Plan B

Accord télétravail Plus de 1000 avenants signés. Edenred

HPE Congés Toutes les infos !

HPE Politique voiture Le problème des assurances. LeasePlan racheté par ALD

Le coin du fisc Simulateur d'impôt. Dates limites. Télétravail

Fiabilité
Efficacité
Qualité
Service

Arrêtez
de tourner en rond,



rejoignez nous !
CFTC



En 2022, j'adhère !

**VOUS POSSEDEZ UNE
ASSURANCE MAISON !**



**VOUS POSSEDEZ UNE
ASSURANCE VOITURE !**

**VOUS POSSEDEZ UNE
ASSURANCE SANTE !**



Avez-vous pensé à une assurance pour le travail ?

**Adhérer à la CFTC, c'est bénéficier de
10 services supplémentaires pour
seulement 4 à 6 euros nets par mois**

BIEN PLUS QU'UN SYNDICAT : CHOISISSEZ L'EQUIPE CFTC !

Blog : cftchp.blogspot.com Intranet/extranet : cftchpe.fr

Abonnements infos pratiques et adhésions : cftchp@hpe.com

Défiscalisez à 66% en investissant dans vos conditions de travail !

D'où viennent notre dynamisme et notre valeur ajoutée ? De vous ! De vos informations, de votre soutien et de vos adhésions.

Pour maintenir cette intensité dans la qualité de l'information et la défense de vos droits et acquis sociaux, vous n'avez qu'une résolution simple à prendre : nous soutenir. Lire nos cc c'est mieux !

Avec votre adhésion, vous bénéficierez de nombreux services supplémentaires qui rendent au final dérisoire la cotisation payée (1 € net fiscal par semaine, même pas le prix d'un café



Un syndicat fiable, le plus grand réseau social HPE, plein de services... : Je me renseigne sur l'adhésion

*Si vous recevez ce message directement de la boîte cftchp@hpe.com,
c'est que vous vous êtes abonné volontairement aux communications de l'équipe CFTC HPE.*

*Nous ne pratiquons pas l'abonnement forcé par défaut :
la CFTC HPE respecte les règles, l'éthique syndicale et vos boites mails !*

Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler

*Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relat
à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse mail : cftchp@hpe.com*

5 pièces jointes



image015.png
21K



image022.png
171K



image023.png
82K



image024.jpg
123K

image025.jpg
101K

